

Comment l'esclavage a-t-il été aboli en France ?

La France a interdit l'esclavage le 27 avril 1848 après des années de combats pour faire changer les mentalités. À l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, le 2 décembre, 1jour1actu te raconte cette histoire.



C'EST QUOI, L'ESCLAVAGE ?



C'est le fait d'**exploiter des hommes, des femmes et des enfants**.



Les esclaves ne sont pas **libres** : ils appartiennent à un maître. Ils peuvent être **vendus et achetés** comme des marchandises.



Du 16^e au 19^e siècle, la France est l'un des pays qui a **acheté des esclaves**, principalement en Afrique, puis les a transportés par bateau et vendus dans ses **colonies**. C'est ce qu'on appelle la **traite négrière**.



Dans les **colonies**, les esclaves étaient utilisés pour travailler dans les **cultures de canne à sucre et de café**, ou encore comme domestiques.



Pendant 400 ans, **12,5 millions d'esclaves** ont été transportés sur des navires négriers.



À SAINT-DOMINGUE, UNE RÉVOLTE IMPORTANTE

Sur l'île de Saint-Domingue, des esclaves se révoltent. La France rend leur liberté à tous les esclaves de cette île en 1793.

En 1794, la France décide d'abolir l'esclavage dans toutes ses colonies. Mais la mesure n'est appliquée qu'à Saint-Domingue, en Guadeloupe et en Guyane.

1791

L'ESCLAVAGE EST RÉTABLI

- **Napoléon**, qui dirige alors la France, rétablit l'esclavage en Guyane et en Guadeloupe en 1802.
- À Saint-Domingue, les anciens esclaves résistent. En 1804, ils créent leur propre pays : **Haïti**.

1802

En France, les idées changent



Depuis la **Révolution française**, en 1789, la **liberté et l'égalité** sont de plus en plus importantes. La France adopte un texte où il est écrit que « tous les hommes sont égaux ». C'est la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.



Des penseurs remettent en cause l'esclavage, car il est contraire aux principes d'égalité et de liberté. L'un d'eux, Victor Schœlcher, s'est rendu dans les Antilles en 1840. Il a vu la violence de l'esclavage. Il veut y mettre fin. Quand il entre au gouvernement français, en 1848, il fait signer un **décret** d'abolition, le 27 avril.



Le dico

Colonie : territoire occupé par un pays qui exploite ses richesses.

Révolution française : période de l'histoire française (1789-1799) qui a mis fin à la monarchie, c'est-à-dire qui a chassé le roi du pouvoir.

Décret : décision d'un gouvernement.

Légende

■ Dates d'abolition de l'esclavage
□ Lieux d'abolition



Des esclaves se rebellent

En Martinique, le 20 mai 1848, un esclave est emprisonné pour avoir joué du tambour. Les esclaves se rebellent. Pour mettre fin aux violences, le gouverneur de la Martinique proclame l'abolition de l'esclavage le 23 mai, bien avant que la nouvelle du décret de l'abolition n'arrive sur l'île.

Le 27 mai, le gouverneur de la Guadeloupe, craignant une révolte, fait la même chose.

DES SEMAINES POUR QUE L'INFORMATION ARRIVE !

Au 19^e siècle, le téléphone et Internet n'existent pas. Les messages sont transportés par bateau. C'est long ! Les colonies vont attendre plusieurs semaines avant de savoir que l'esclavage a été aboli. Mais en Martinique et en Guadeloupe, des esclaves n'attendent pas l'arrivée de cette nouvelle. Ils se révoltent pour obtenir leur liberté.



AU-DELÀ DES MERS !

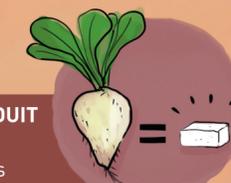
- La France ne se situe pas seulement sur le continent européen. Elle a aussi des territoires outre-mer, c'est-à-dire situés au-delà des mers.
- En 1848, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion sont des colonies françaises.

→ En 1946, ces territoires sont devenus des départements français.



LE SUCRE PEUT ÊTRE PRODUIT AUTREMENT

En 1812, un industriel français découvre comment faire du sucre en grande quantité avec de la betterave cultivée en France. Cette découverte va faciliter l'abolition de l'esclavage, car les plantations de cannes à sucre où travaillent les esclaves ne sont plus indispensables. Le sucre est désormais produit en France.



Océan Pacifique

Océan Atlantique

Océan Indien



Haïti
Saint-Domingue

27 mai
Guadeloupe

23 mai
Martinique

10 août
Guyane

20 décembre
La Réunion

1848 : une année d'abolition

